## ETUDE Estelle PONS Sarah MERGUI

Huissiers de Justice associés 20 rue de la République 69002 LYON

> **含:** 04.78.37.39.18 **昌**: 04.78.42.50.67

Site web : https://www.huissier-pons-

mergui.fr/

□ pons.mergui@huissier-justice.fr

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

#### COUT DE L'ACTE Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice Honoraires (Art L444-1) Rémunération libre 500,00 Frais de déplacement (Art A444-48) 9 40 Total HT 509 40 TVA (20.00 %) 101,88 Total TTC 611,28 Acte dispensé de la taxe



Références : V – 18502 - PVINTERNET

# PROCES-VERBAL DE CONSTAT SUR INTERNET

#### LE: VENDREDI CINQ SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ

Heure de début des opérations sur Internet : 16 heures 45 Heure de fin des opérations sur Internet : 17 heures 20

## ET ENSUITE LE LUNDI HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ

Heure de début des opérations sur Internet : 14 heures 30 Heure de fin des opérations sur Internet : 14 heures 55

#### A LA DEMANDE DE :

1°/ ARTMARKET.COM ayant comme nom commercial ARTPRICE.COM, société anonyme à conseil d'administration, au capital de 6 651 515,- €uros, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 411 309 198, et dont le siège social est Domaine de la Source à (69270) SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR, où elle est représentée par son Président du Conseil d'Administration en exercice y domicilié,

et

**2°/ GROUPE SERVEUR**, société par actions simplifiée au capital de 61 741 050,46 €uros, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 408 369 270, et dont le siège social est Domaine de la Source à (69270) SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR, où elle est représentée par son Président en exercice y domicilié,

et

3°/ L'ORGANE, Musée d'Art Contemporain, (ERP La Demeure du Chaos / Abode of Chaos), société à responsabilité limitée au capital de 1 820 000 €uros, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 438 100 380, dont le siège social est Domaine de la Source à (69270) SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR, où elle est représentée par son Gérant en exercice y domicilié.

et

**4°/ SCI VHI**, société civile immobilière au capital de 75 000 €uros, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 408 546 463, dont le siège social est Domaine de la Source à (69270) SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR où elle est représentée par sa gérante en exercice y domiciliée.

et

**5°/ Monsieur EHRMANN Thierry**, né le 13/03/1962 à Avignon (84), de nationalité Française, domicilié 17 rue de la République à (69270) SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR.

### Il nous a été préalablement exposé :

Qu'un conflit oppose depuis de nombreuses années les requérants à la commune de SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR,

Que Monsieur Guillaume MALOT, Maire en exercice de ladite commune, a tenu à plusieurs reprises aux requérants des propos virulents à l'égard du Ministère de la Culture et de ses représentants.

Que Monsieur Guillaume MALOT semble adopter une posture hostile vis-à-vis du monde de la culture.

Que les requérants ont eu la surprise de constater sur la page personnelle de Monsieur Guillaume MALOT du réseau social www.linkedin.com, des publications mentionnant la Demeure du Chaos.

Que pour la sauvegarde des droits et actions des requérantes, on me requiert de procéder à toutes constatations utiles sur Internet sur le site www.linkedin.com et plus particulièrement sur la page dénommée « Guillaume Malot »,

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

Je soussignée, Estelle PONS, Huissier de justice associé de la s.e.l.a.r.l "Estelle PONS - Sarah MERGUI Huissiers de justice associés", titulaire d'un Office d'Huissier de Justice sis à la résidence de LYON (69002), 20 rue de la République,

Certifie m'être connectée ce vendredi cinq septembre deux mille vingt cinq, depuis mon ordinateur portable personnel et à partir de 16 heures 45, sur le réseau Internet, à partir d'un modem intégré, en utilisant le logiciel de navigation Google Chrome,

Certifie que mon Fournisseur Internet est la société à l'enseigne ORANGE,

Certifie que mon serveur DNS est le suivant : 192.168.1.254, déterminé ce jour en tapant « cmd » dans la fenêtre « rechercher » du menu « démarrer » puis les termes « ipconfig/all »,

Certifie que mon ordinateur LENOVO modèle 538P2URB présente au moment de mes constatations l'adresse IP WAN suivante : 176.129.254.42.

Certifie que ledit logiciel est configuré pour ne pas utiliser de serveur proxy (la case de l'option « Ne jamais établir de connexion » est cochée dans la rubrique « Cliquez sur Paramètres si vous devez configurer un serveur proxy pour une connexion », accessible après avoir cliqué sur l'onglet « Connexions » de la rubrique « Options Internet » du « Panneau de configuration » du logiciel Windows 10 Professionnel.

Certifie avoir vidé, supprimé et effacé :

- la mémoire cache de mon ordinateur
- la corbeille de mon ordinateur
- les cookies pouvant s'y trouver
- l'historique de navigation et les téléchargements

**PVINTERNET** 

- les connexions actives
- les données de site web hors connexion
- les préférences de site

Certifie que l'ordinateur ne contenait aucune disquette, CD-ROM, clé USB ou autre support de mémoire amovible de ce type,

Certifie avoir synchronisé la date et l'heure de l'ordinateur via la fonction « ajuster la date/l'heure » prévue à cet effet, visible via clic droit sur la date sise en pied de page à gauche sur mon « bureau » d'ordinateur,

Certifie que le paramétrage de résolution de mon écran est 1920 x 1080 pixels, déterminé en me rendant dans « panneau de configuration » puis « tous les panneaux de configuration » puis « affichage » puis « résolution d'écran »,

Certifie que mon ordinateur est protégé par un antivirus spécifique dédié à cette fin dénommé « Endpoint Security » et dont les dernières vérifications pour les mises à jour datent du 05/09/2025 à 15:02:35,

Certifie que les impressions de capture d'écran ont été réalisées sur une imprimante de marque SHARP modèle BP-70C36 PS se trouvant dans l'Etude en utilisant la touche « Imprécran » de mon clavier d'ordinateur et en utilisant l'option « coller » sur des Pages Word vierges,

Les codes sources des sites internet visités sont édités au fur et à mesure des constatations, et resteront annexées à l'Original du présent procès-verbal de constat.

### Puis je procède aux constatations et copies d'écran suivantes :

Dans la barre de recherche du moteur « Google », prévue à cet effet, j'entre les termes : « Guillaume Malot Linkedin » et je clique sur la touche « Entrée » de mon clavier. (Document 1)

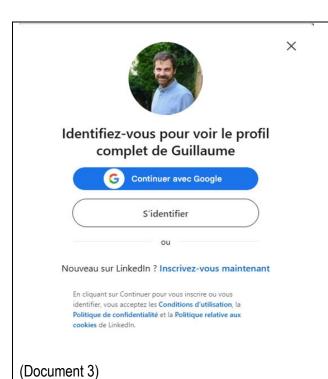
J'obtiens la première page des résultats afférents à cette recherche. (Document 2 sur 3 pages)

Je clique sur le premier résultat ainsi libellé :



(Document 2 page 1)

J'obtiens la page afférente avec une fenêtre en surimpression ainsi libellée :



Afin d'accéder au contenu dudit site, je clique sur l'onglet dénommé « S'identifier » et j'entre les identifiants personnels de l'étude.

J'obtiens la page dénommée « Guillaume Malot » du réseau www.linkedin.com (Document 4 sur 5 pages)

Le paragraphe dénommé « Activité » est ainsi libellé :



(Document 4 page 2)

Je clique sur le lien visible sous le paragraphe intitulé « Afficher tous les posts ».

J'obtiens les « posts » publiés sur la page « Guillaume Malot » du réseau linkedin.com En raison d'une actualisation constante de ladite page, je n'en prends volontairement qu'une capture d'écran partielle.

(Document 5 sur 6 pages)

Un « post » a été publié ce jour, il y a « 6 heures », il est ainsi libellé :



Ladite publication est accompagnée de deux illustrations. Je clique sur chacune d'elle pour en obtenir l'agrandissement. (Document 6 sur 2 pages)

Elles sont ainsi reproduites :

Dans une ambiance mi-zadiste mi-supermarché de la drogue à ciel ouvert, les gendarmes étaient bien démunis face aux bringueurs sans foi ni loi. S'inspirant de l'exemple italien, Bruno Retailleau veut changer la législation afin que les organisateurs de rave parties soient punis, non plus d'une seule contravention, mais d'une peine de prison. On s'étonne que ce ne soit pas déjà le cas!

#### **Yves Thréard**

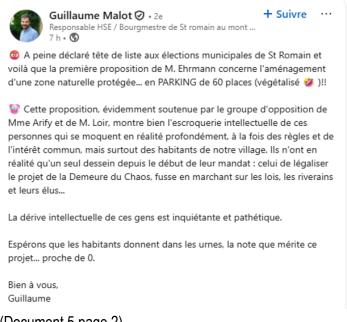
Directeur adjoint de la rédaction du «Figaro», au sujet de la rave party organisée dans l'Aude

(Document 6 page 1)



(Document 6 page 2)

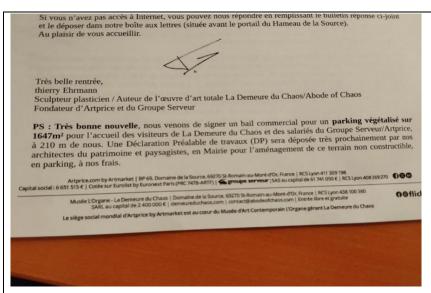
Un « post » a été publié ce jour, il y a « 7 heures », il est ainsi libellé :



(Document 5 page 2)

Ladite publication est accompagnée d'une illustration.

Je clique sur elle pour en obtenir l'agrandissement, elle est ainsi reproduite :



(Document 7)

Je détermine ensuite l'adresse IP du site visité en tapant « cmd » dans la fenêtre « rechercher » du menu « démarrer » puis les termes « ping www.linkedin.com ». (Document 8)

Je détermine ensuite le chemin ayant permis d'aboutir au site en tapant « cmd » dans la fenêtre « rechercher » du menu « démarrer » puis les termes « tracert www.linkedin.com ». (Document 9)

Pour finir je me déconnecte de www.linkedin.com via la fonction « déconnexion » figurant sur ledit site en haut de page à droite.

Puis il est procédé définitivement à la fermeture de mon Navigateur précisant que pour ce faire j'utilise la fonction prévue à cet effet ainsi représentée :



Certifie m'être ensuite connectée le lundi huit septembre deux mille vingt cinq, en mon Etude et à partir de 14 heures 30, sur le réseau Internet, depuis un poste informatique, à partir d'un modem intégré, en utilisant le logiciel de navigation Google Chrome,

Certifie que mon Fournisseur Internet est la société à l'enseigne ORANGE,

Certifie que mon serveur DNS est le suivant : 192.168.1.175 avec suffixe FID2022.local, déterminé ce jour en tapant « cmd » dans la fenêtre « rechercher » du menu « démarrer » puis les termes « ipconfig/all »,

Certifie que mon ordinateur LENOVO modèle ThinkCentre M70q présente au moment de mes constatations l'adresse IP LAN suivante : 192.168.1.24 et l'adresse IP WAN suivante : 90.52.56.246,

Certifie que ledit logiciel est configuré pour ne pas utiliser de serveur proxy (la case de l'option « Ne jamais établir de connexion » est cochée dans la rubrique « Cliquez sur Paramètres si vous devez configurer un serveur proxy pour une connexion », accessible après avoir cliqué sur l'onglet « Connexions » de la rubrique « Options Internet » du « Panneau de configuration » du logiciel Windows 10 Professionnel.

Certifie avoir vidé, supprimé et effacé :

- la mémoire cache de mon ordinateur
- la corbeille de mon ordinateur
- les cookies pouvant s'y trouver
- l'historique de navigation et les téléchargements
- les connexions actives
- les données de site web hors connexion
- les préférences de site

Certifie que l'ordinateur ne contenait aucune disquette, CD-ROM, clé USB ou autre support de mémoire amovible de ce type,

Certifie avoir synchronisé la date et l'heure de l'ordinateur via la fonction « ajuster la date/l'heure » prévue à cet effet, visible via clic droit sur la date sise en pied de page à gauche sur mon « bureau » d'ordinateur,

Certifie que le paramétrage de résolution de mon écran est 1920 x 1080 pixels, déterminé en me rendant dans « panneau de configuration » puis « tous les panneaux de configuration » puis « affichage » puis « résolution d'écran »,

Certifie que mon ordinateur est protégé par un antivirus spécifique dédié à cette fin dénommé « Endpoint Security » et dont les dernières vérifications pour les mises à jour datent du 08/09/2025 à 08:27:51,

Certifie que les impressions de capture d'écran ont été réalisées sur une imprimante de marque SHARP modèle BP-70C36 PS se trouvant dans l'Etude en utilisant la touche « Imprécran » de mon clavier d'ordinateur et en utilisant l'option « coller » sur des Pages Word vierges,

Les codes sources des sites internet visités sont édités au fur et à mesure des constatations, et resteront annexées à l'Original du présent procès-verbal de constat.

## Puis je procède aux constatations et copies d'écran suivantes :

Dans la barre de recherche du moteur « Google », prévue à cet effet, j'entre les termes : « Guillaume Malot Linkedin » et je clique sur la touche « Entrée » de mon clavier. (Document 10)

J'obtiens la première page des résultats afférents à cette recherche.

## (Document 11 sur 3 pages)

Je clique sur le premier résultat ainsi libellé :

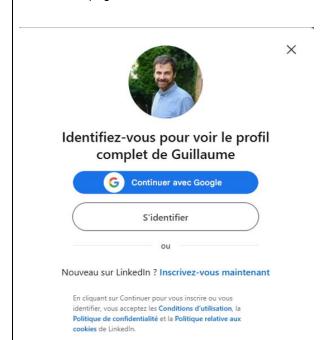


## Guillaume Malot - Responsable HSE / Bourgmestre de St ...

Responsable HSE / Bourgmestre de St romain au mont d'or · Passionné par l'environnement et ses enjeux, j'ai très vite orienté mes études, puis mon travail ...

## (Document 11 page 1)

J'obtiens la page afférente avec une fenêtre en surimpression ainsi libellée :

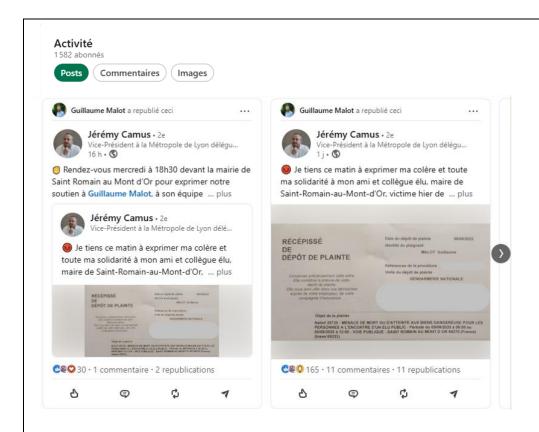


## (Document 12)

Afin d'accéder au contenu dudit site, je clique sur l'onglet dénommé « S'identifier » et j'entre les identifiants personnels de l'étude.

J'obtiens la page dénommée « Guillaume Malot » du réseau www.linkedin.com (Document 13 sur 5 pages)

Le paragraphe dénommé « Activité » est ainsi libellé :



(Document 13 page 2)

Je clique sur le lien visible sous le paragraphe intitulé « Afficher tous les posts ».

J'obtiens les « posts » publiés sur la page « Guillaume Malot » du réseau linkedin.com En raison d'une actualisation constante de ladite page, je n'en prends volontairement qu'une capture d'écran partielle.

(Document 14 sur 5 pages)

Le « post » de « Jérémy Camus » a été republié ce jour, il est ainsi libellé :



## (Document 14 page 2)

Ledit post est illustré de la photographie ainsi reproduite :



(Document 14 page 3)

Il n'y a pas de publication entre le post republié ce jour et une publication datant d'il y a « 1 sem. »

Les deux publications constatées par mes soins sur la page « Guillaume Malot » du réseau www.linkedin.com, en date du 05 septembre 2025, ne sont plus visibles.

Je détermine ensuite l'adresse IP du site visité en tapant « cmd » dans la fenêtre « rechercher » du menu « démarrer » puis les termes « ping www.linkedin.com ». (Document 15)

Je détermine ensuite le chemin ayant permis d'aboutir au site en tapant « cmd » dans la fenêtre « rechercher » du menu « démarrer » puis les termes « tracert www.linkedin.com ». (Document 16)

Pour finir je me déconnecte de www.linkedin.com via la fonction « déconnexion » figurant sur ledit site en haut de page à droite.

Puis il est procédé définitivement à la fermeture de mon Navigateur précisant que pour ce faire j'utilise la fonction prévue à cet effet ainsi représentée :

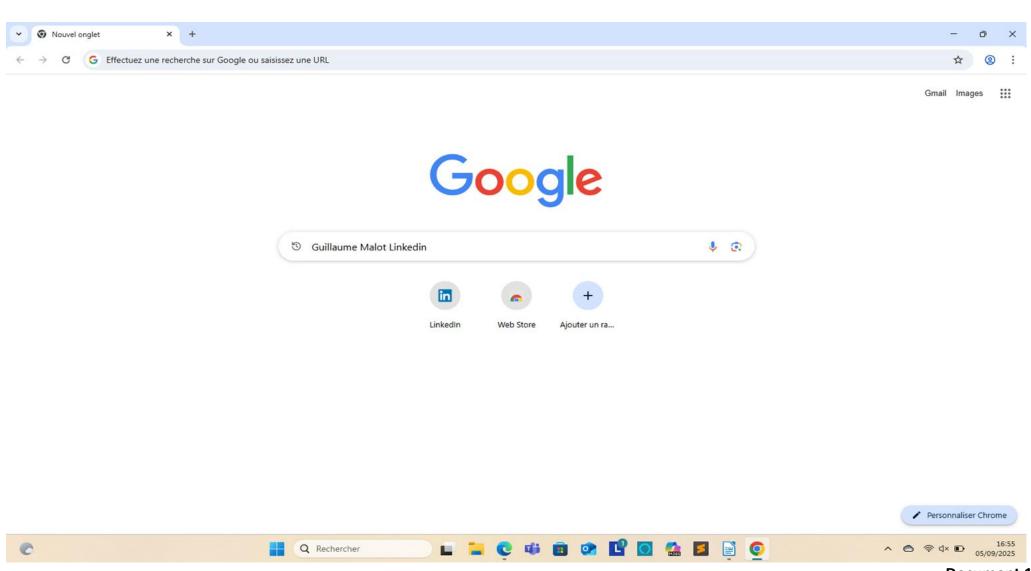


\_\_\_\_\_000\_\_\_\_

Mes opérations terminées, et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de Constat Internet pour servir et valoir ce que de droit établi sur douze pages outre seize documents et impressions écrans édités au fur et à mesure de mes constatations.

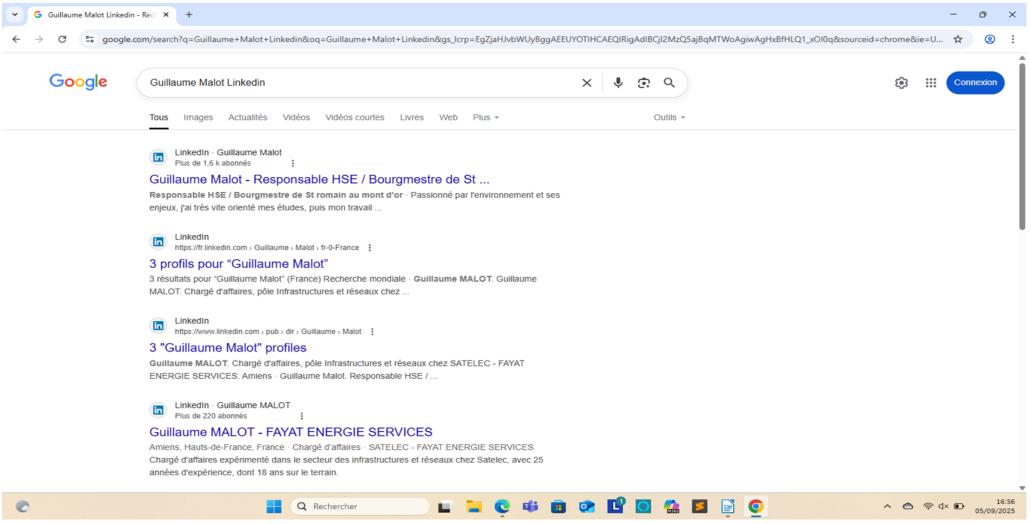
Estelle PONS





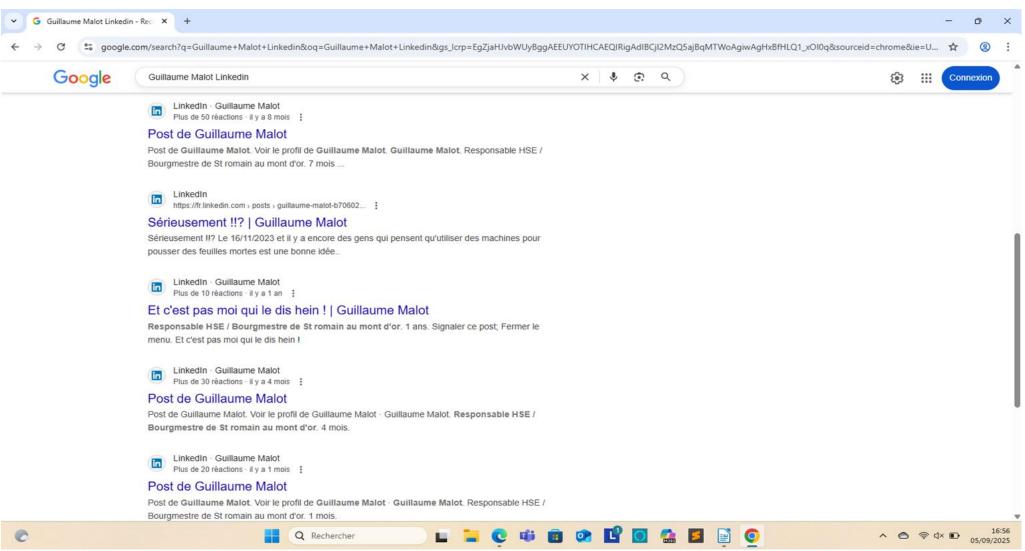
#### Document 1





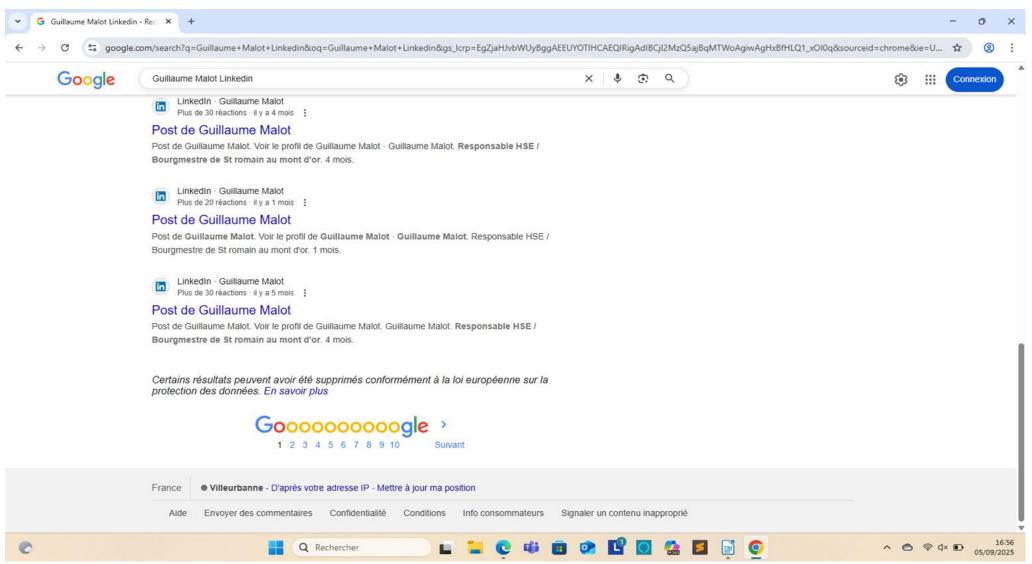
Document 2 page 1





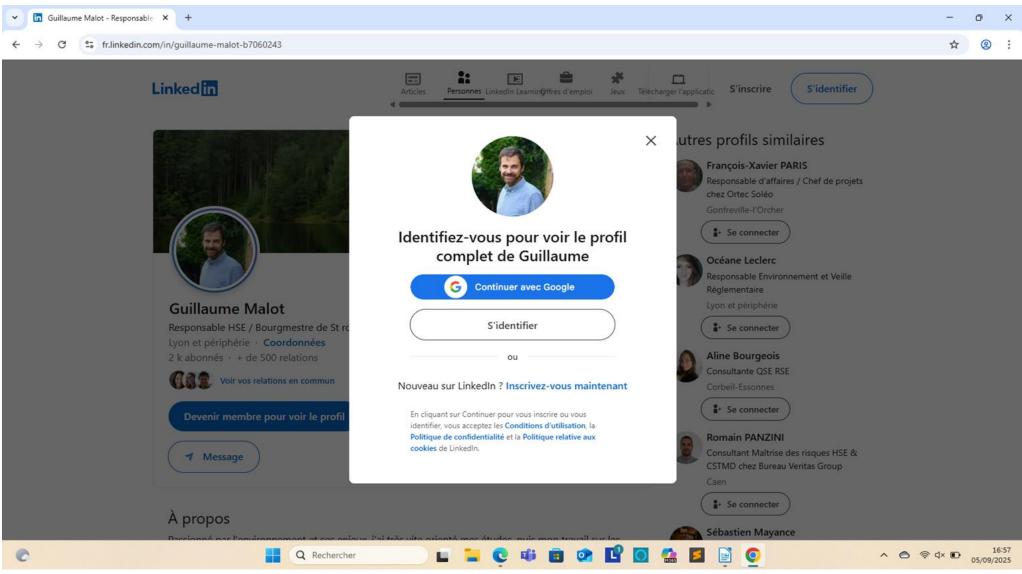
Document 2 page 2





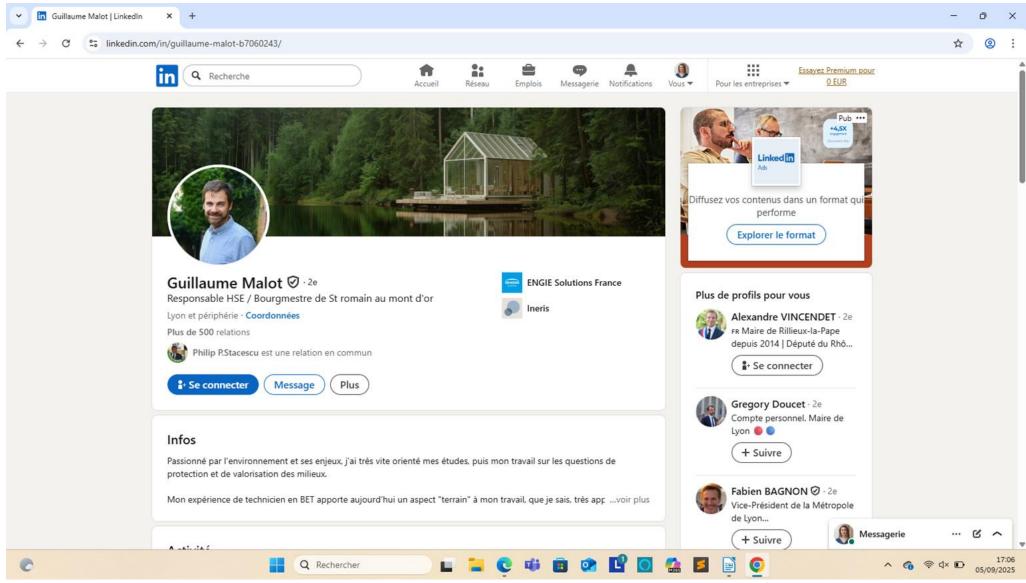
Document 2 page 3





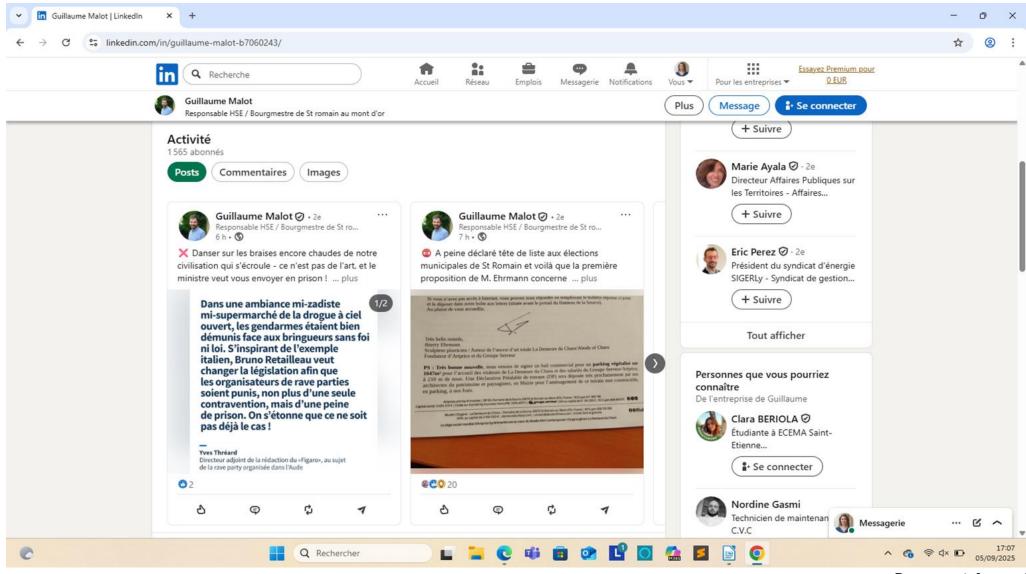
**Document 3** 





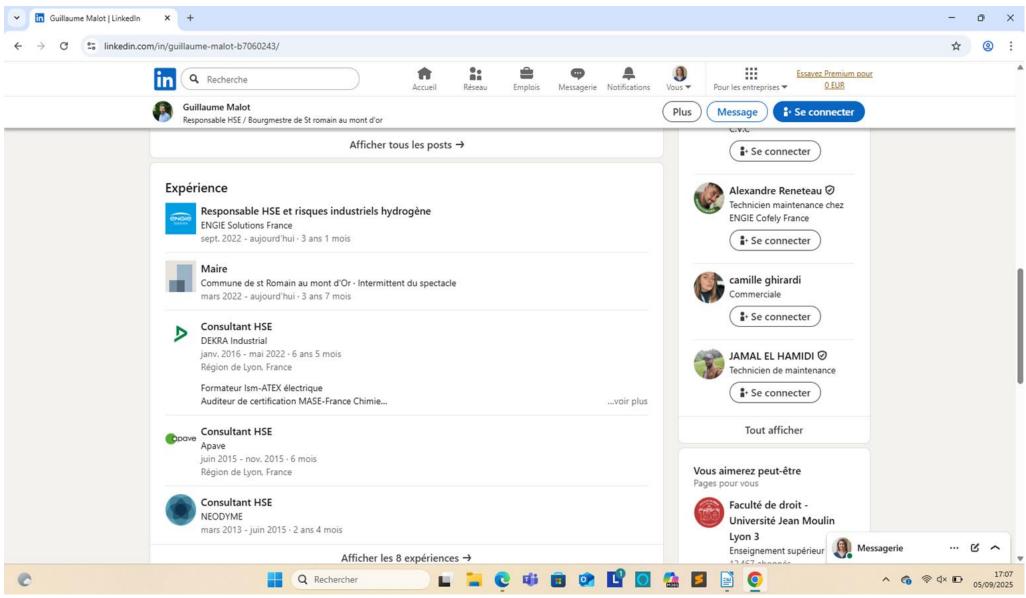
Document 4 page 1





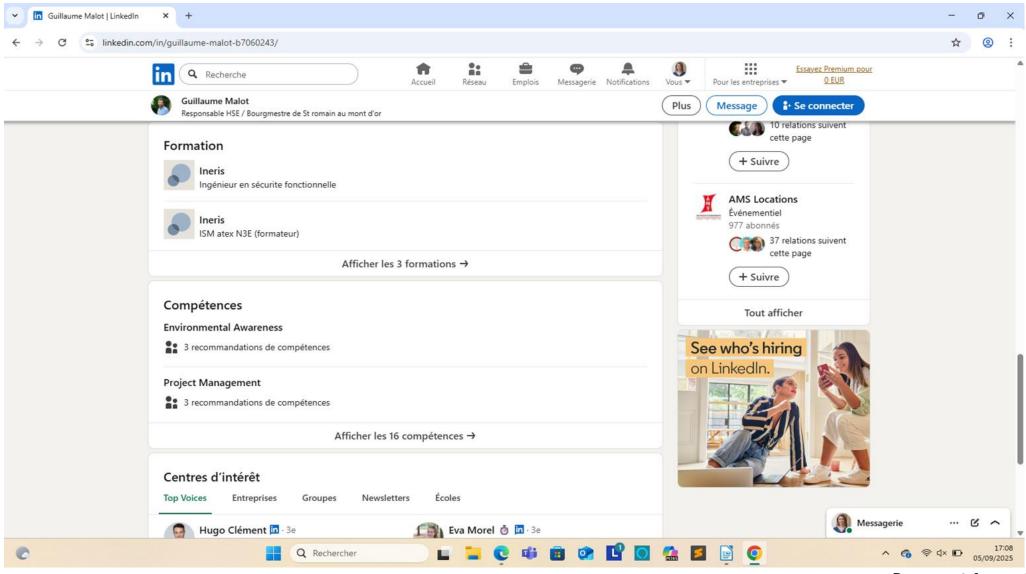
Document 4 page 2





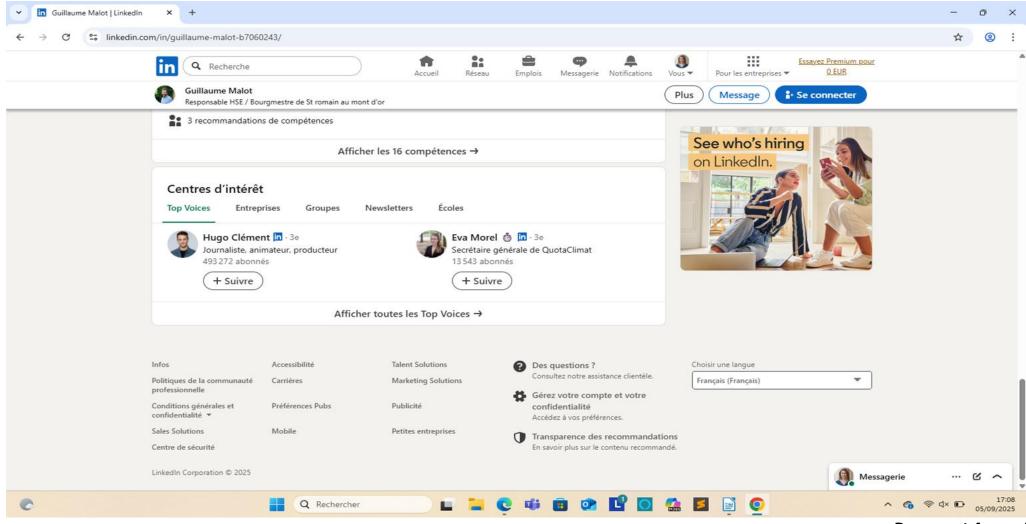






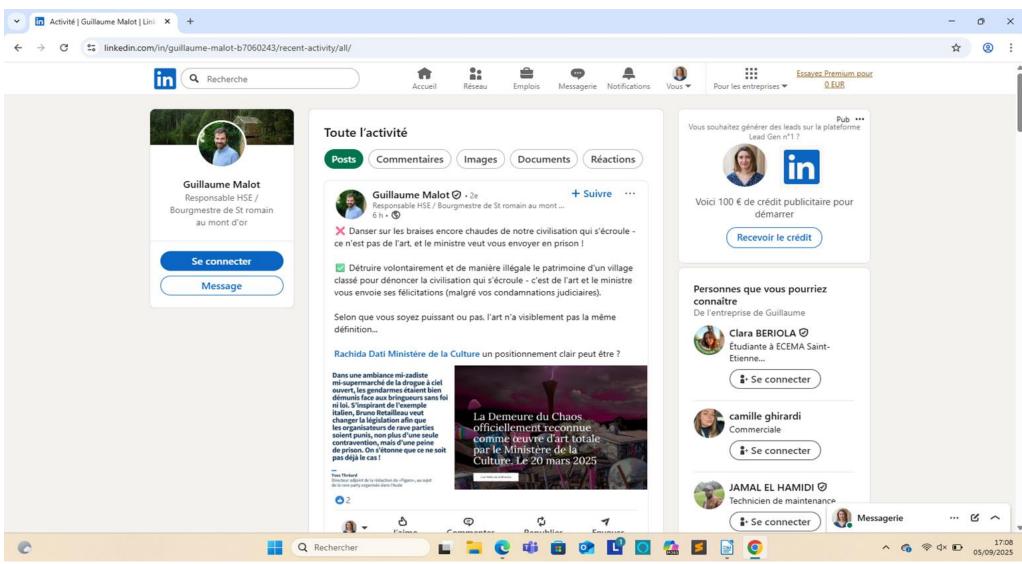
Document 4 page 4





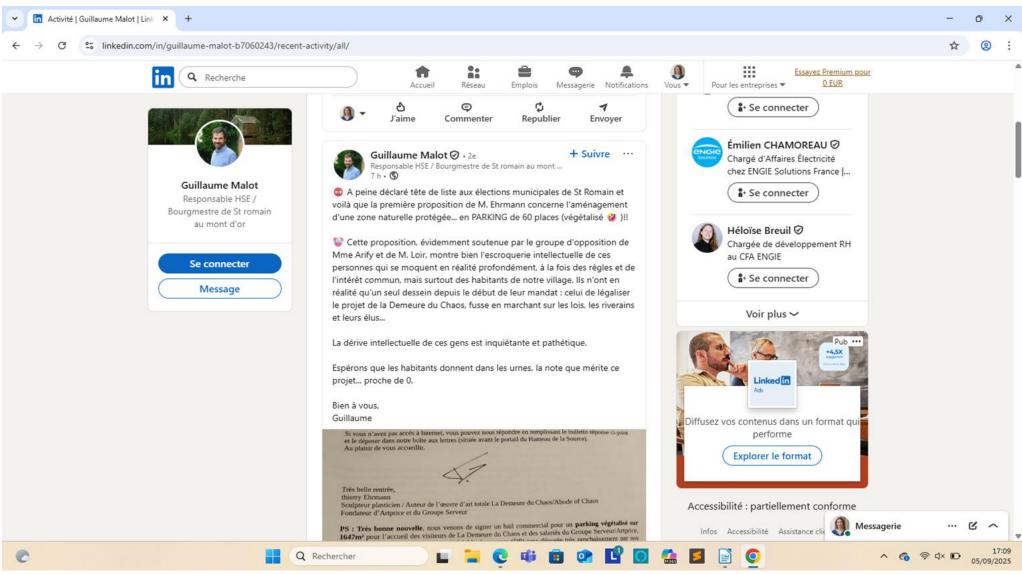
Document 4 page 5





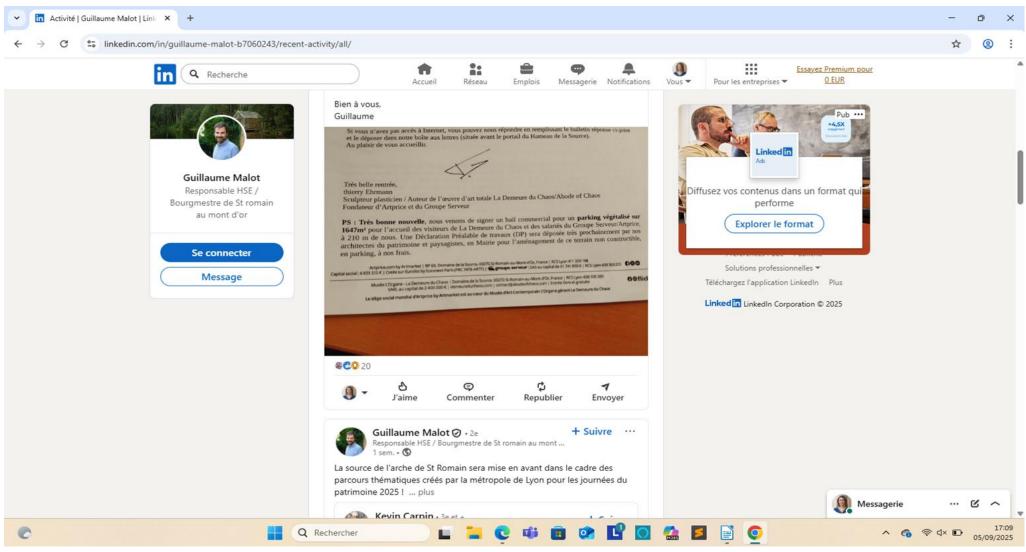
Document 5 page 1





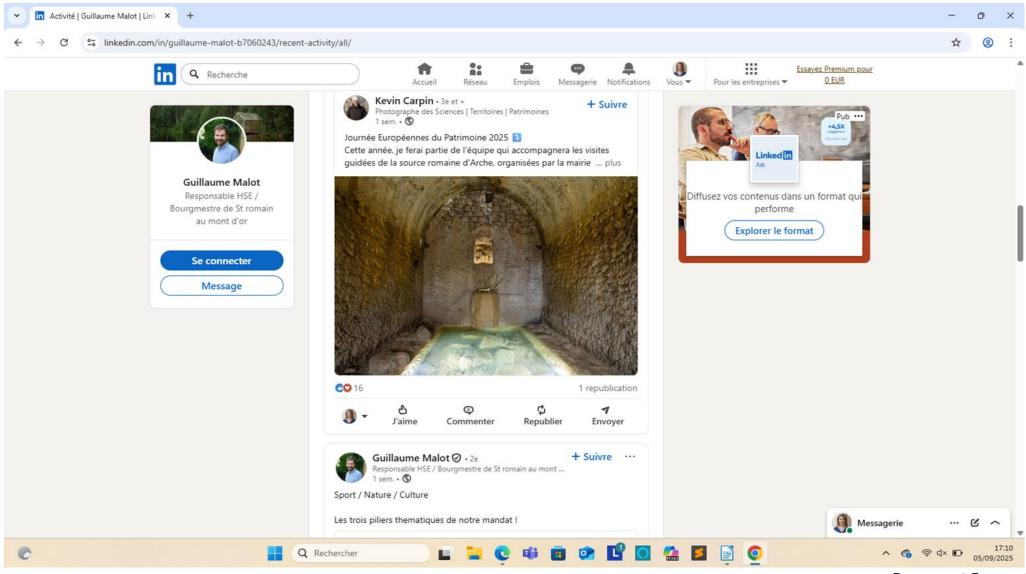
Document 5 page 2





Document 5 page 3





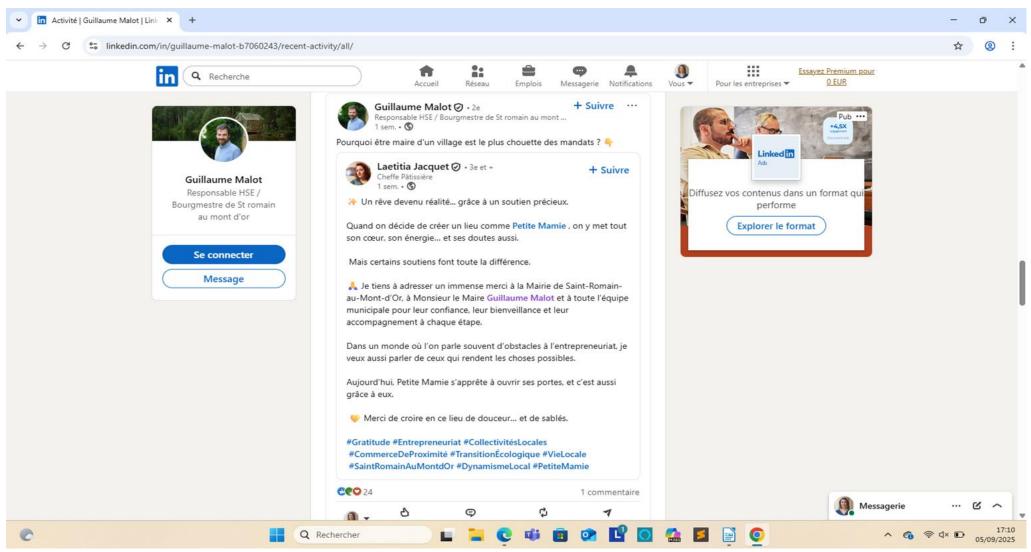
Document 5 page 4





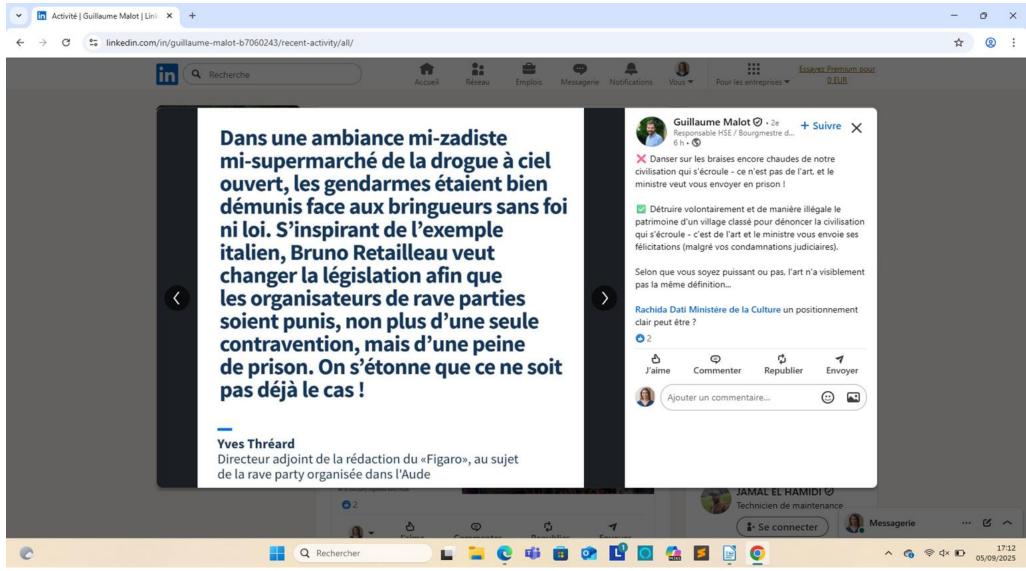
Document 5 page 5





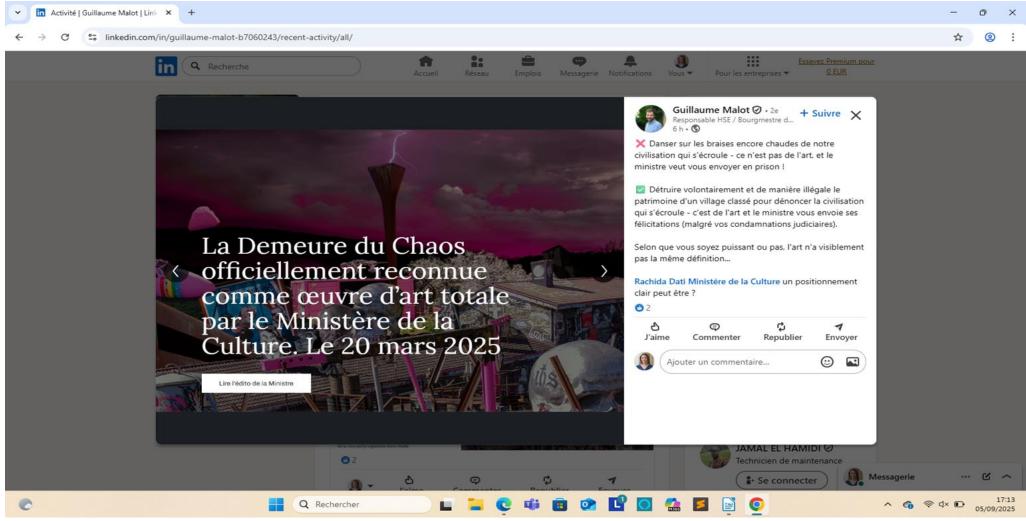
Document 5 page 6





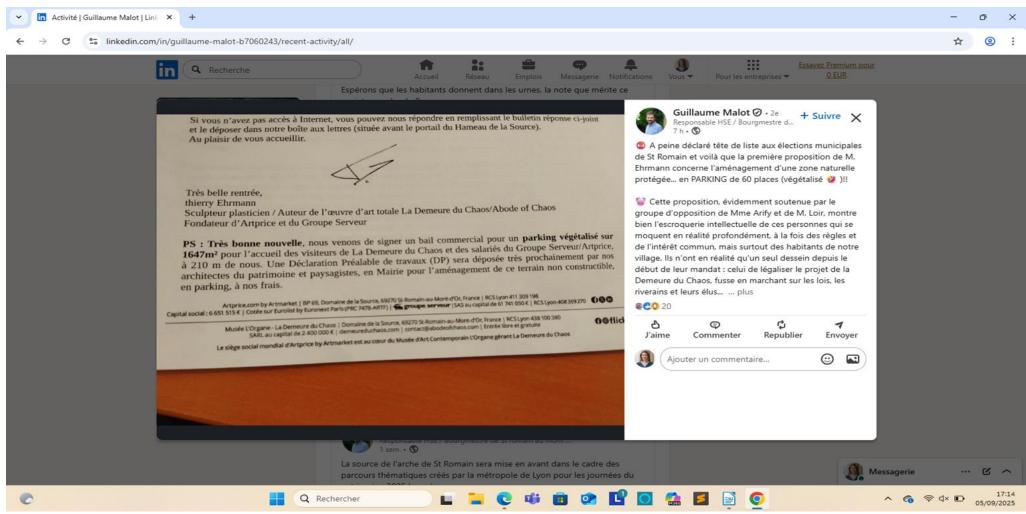
Document 6 page 1





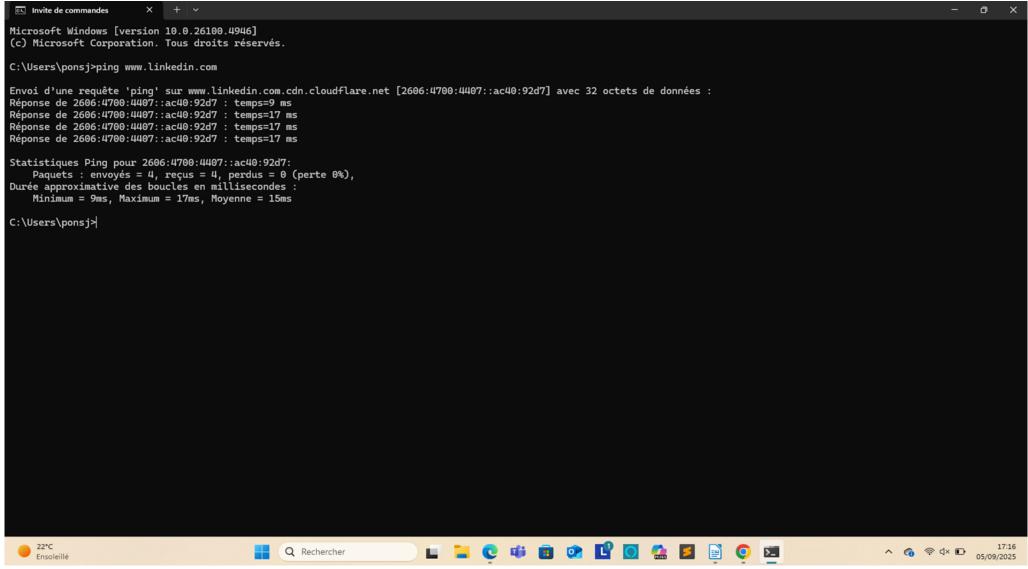
Document 6 page 2





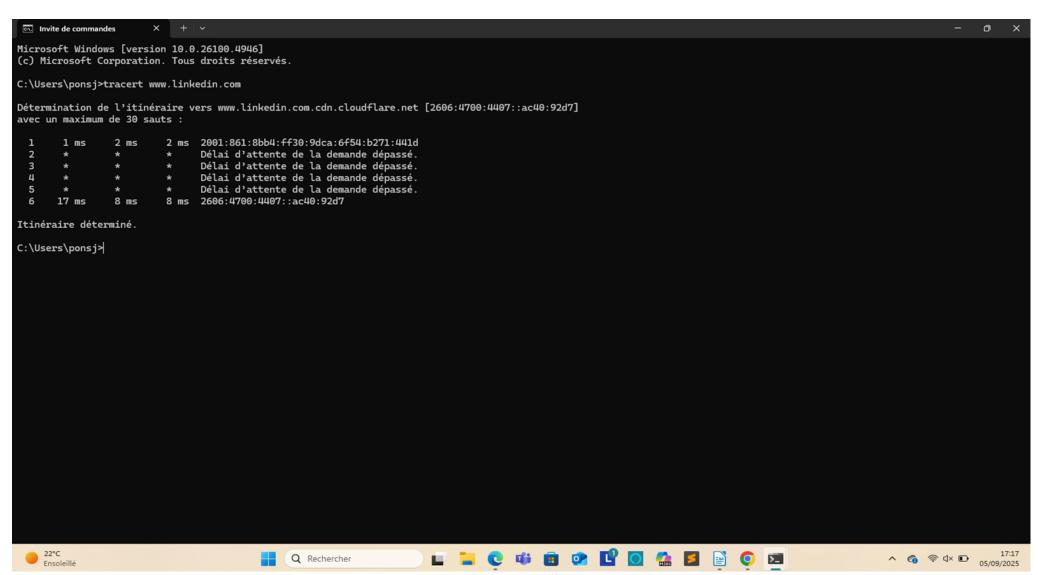
**Document 7** 





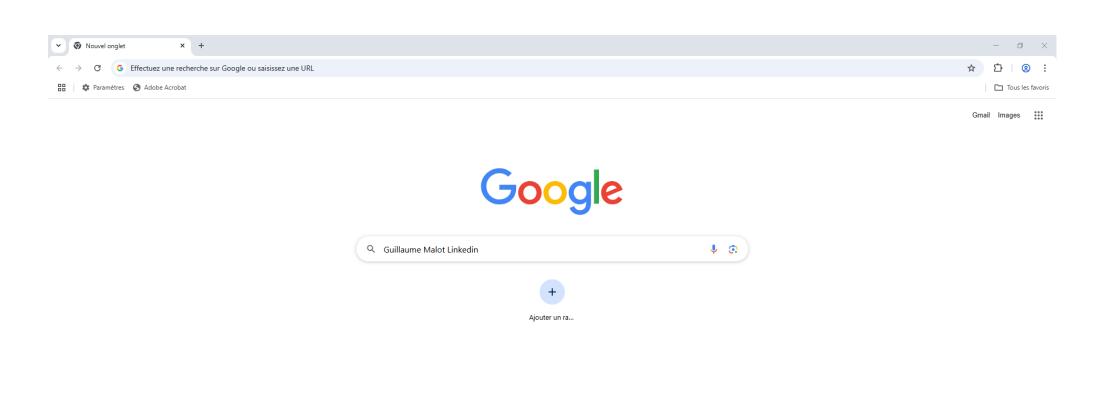










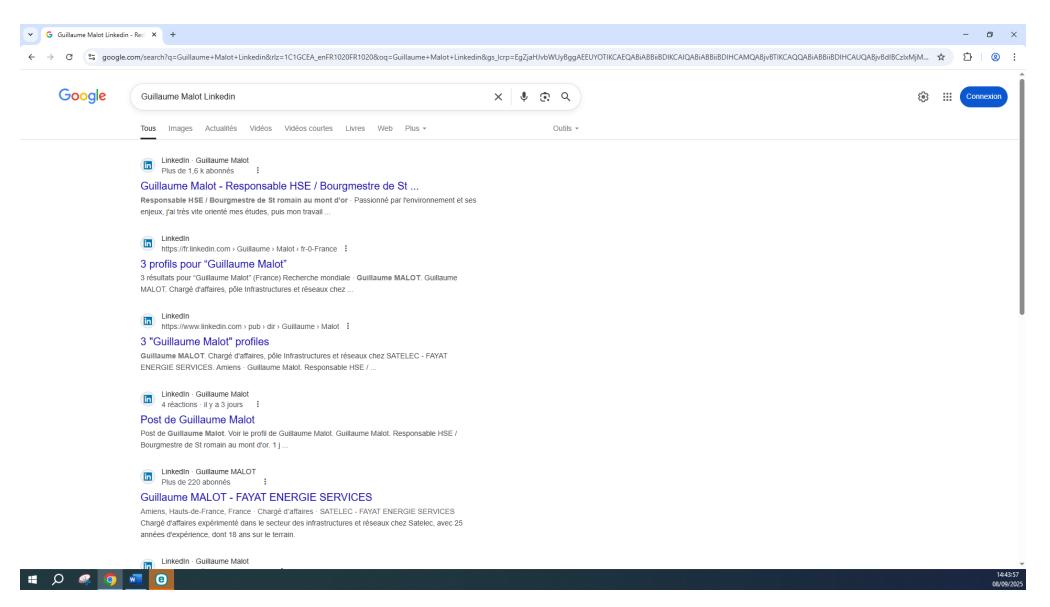






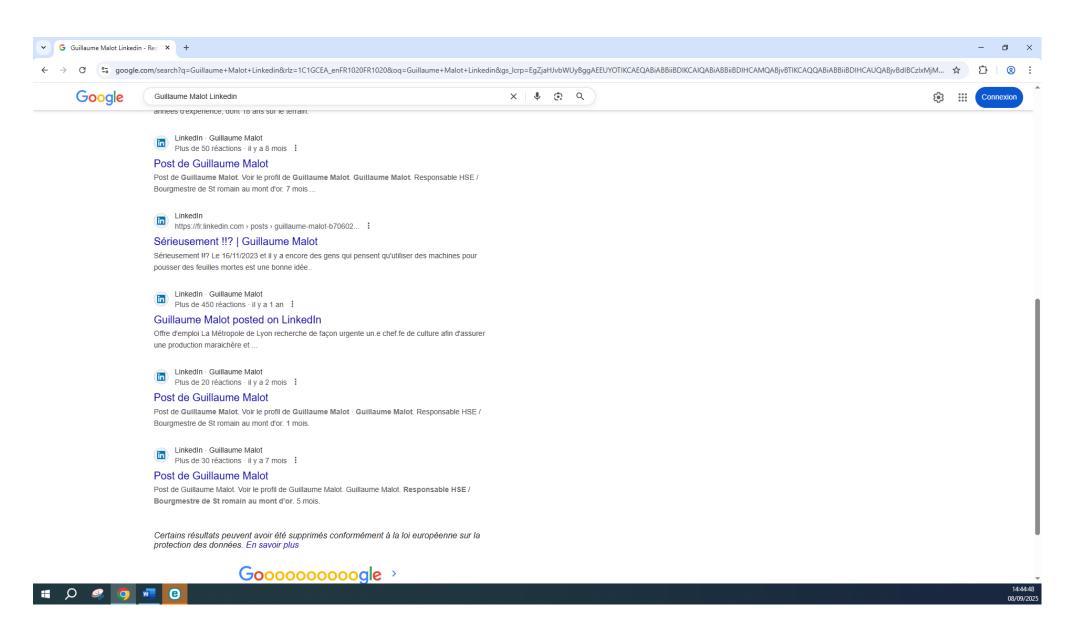


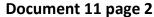
**#** \( \rightarrow \bigg\ \quad \qua



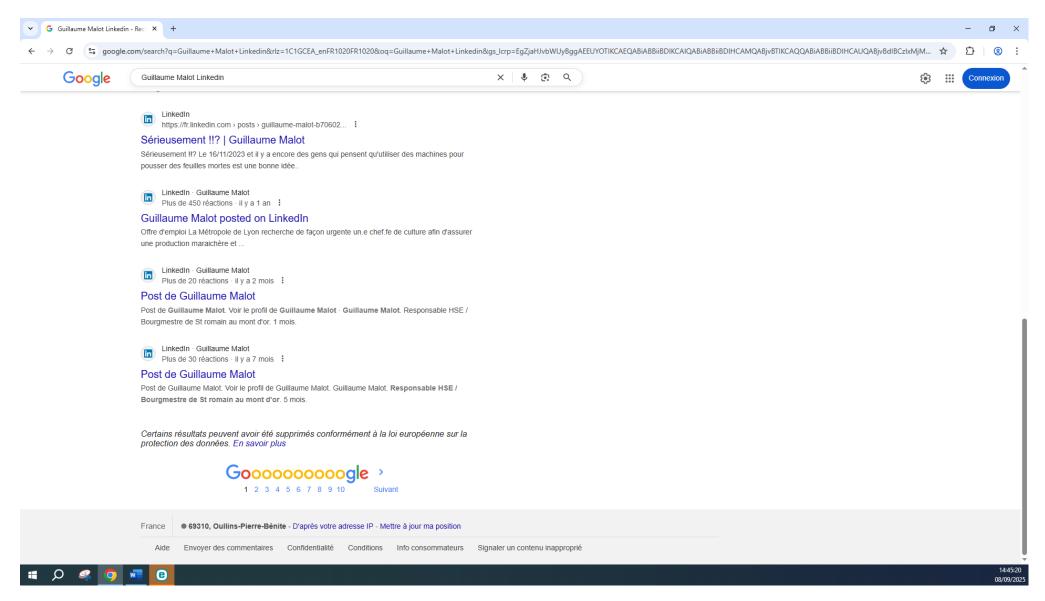
Document 11 page 1





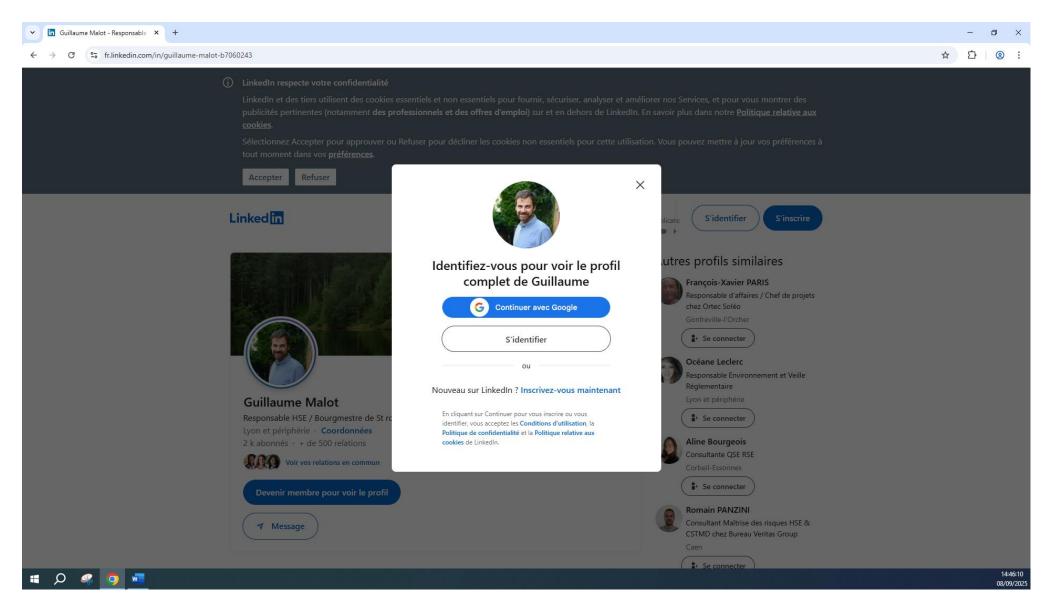






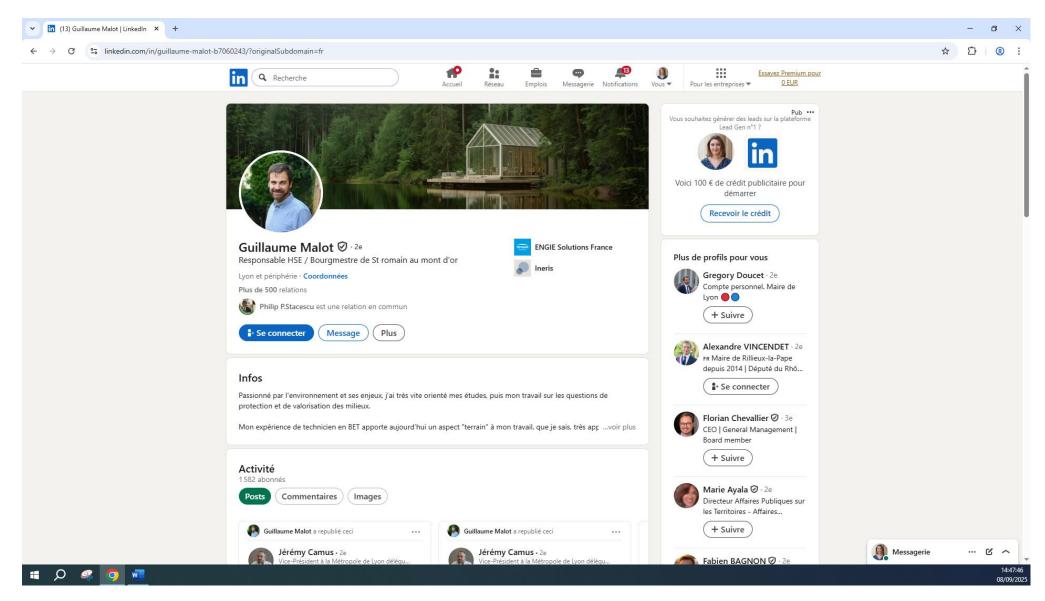






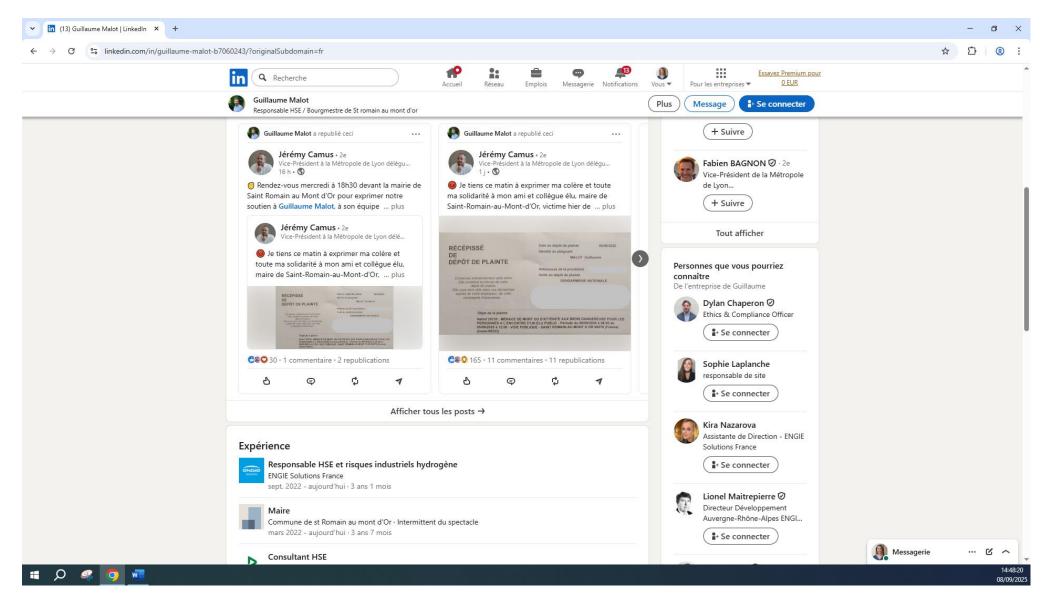
**Document 12** 





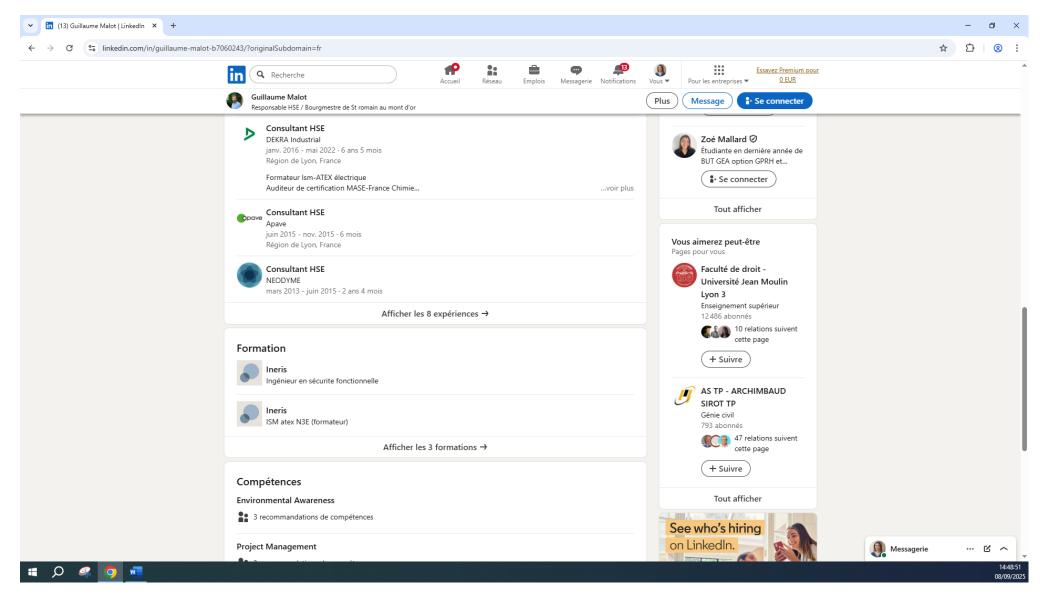
Document 13 page 1





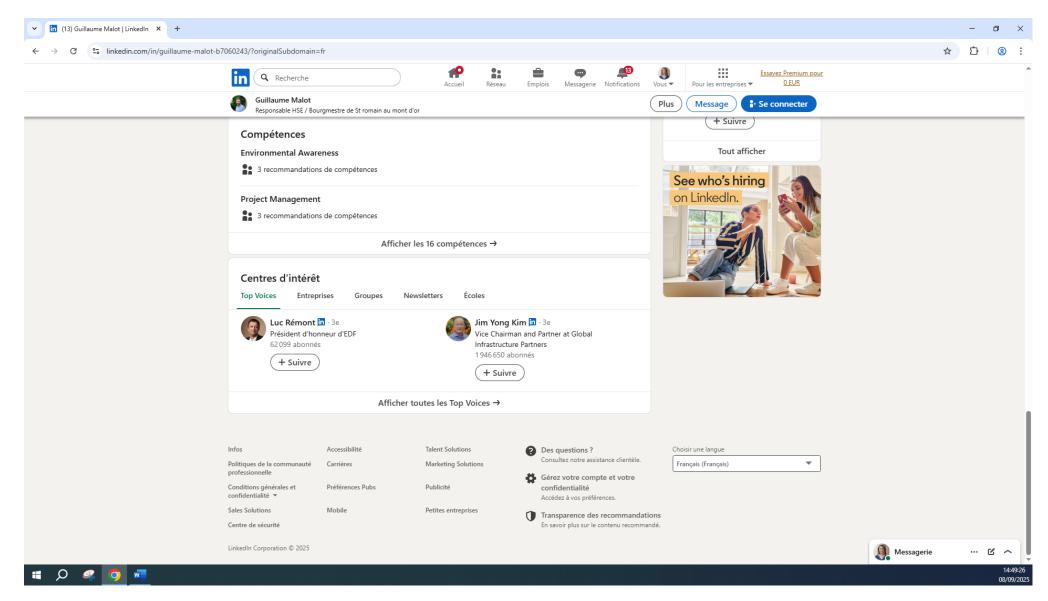
Document 13 page 2





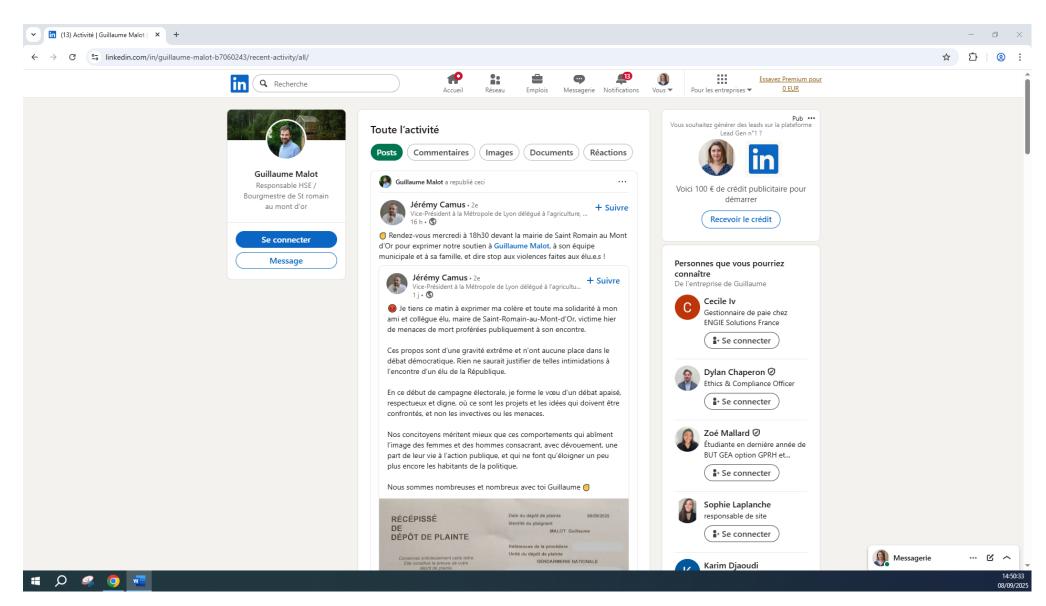
Document 13 page 3





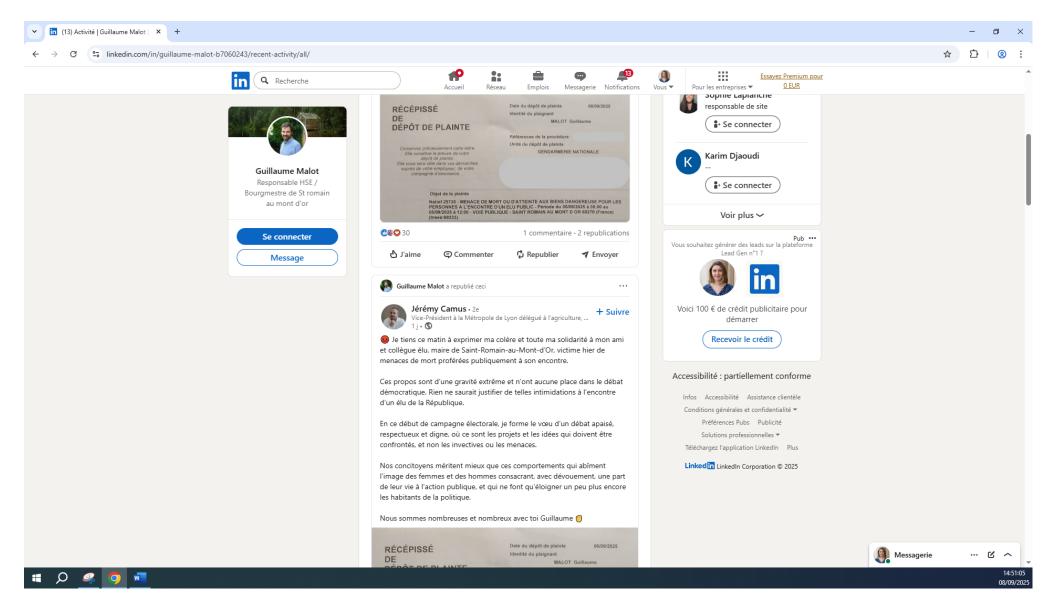
Document 13 page 4





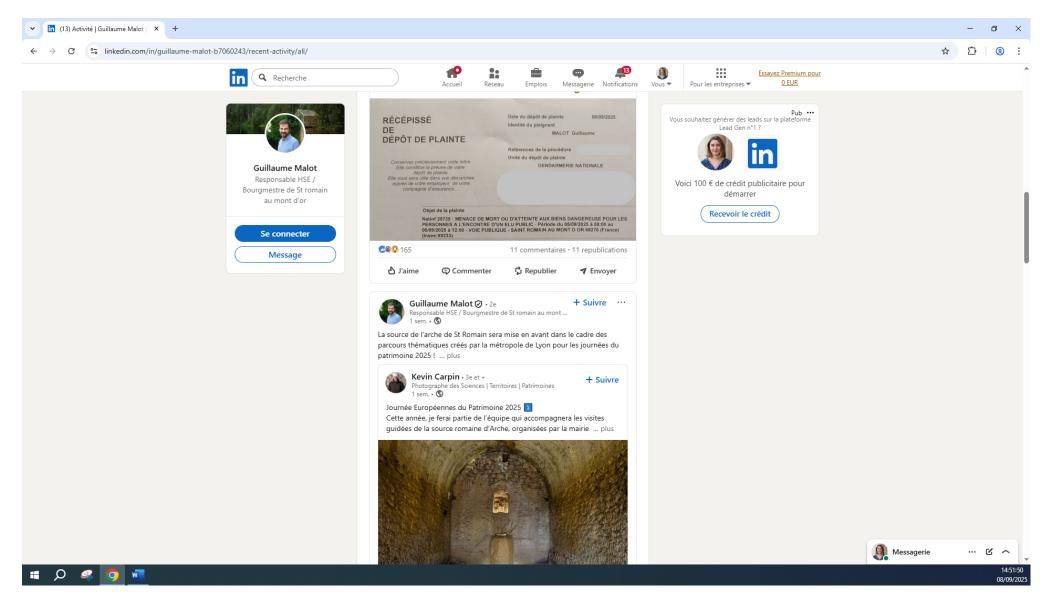
Document 14 page 1





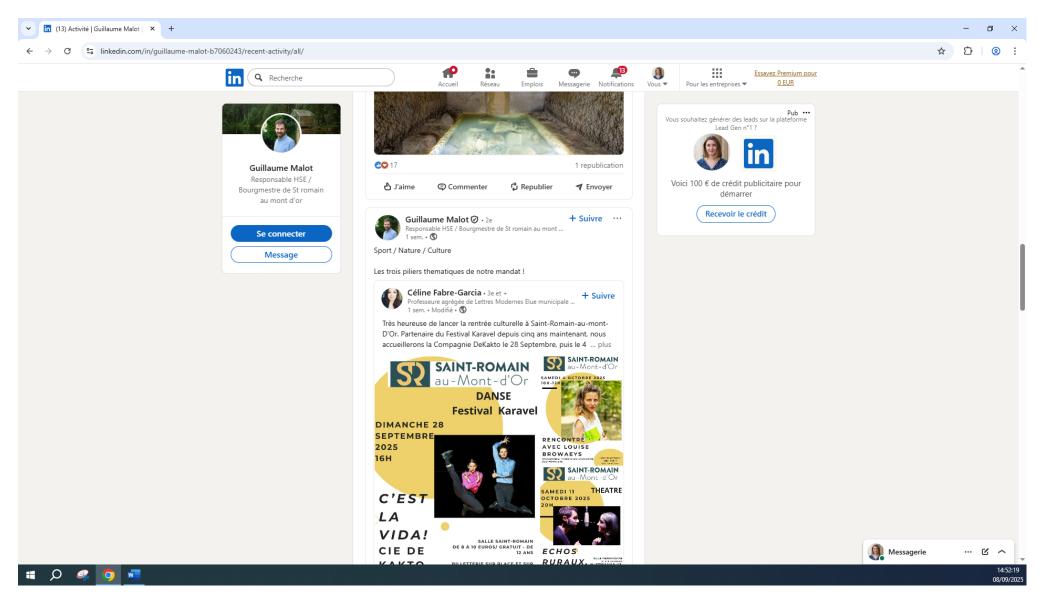
Document 14 page 2





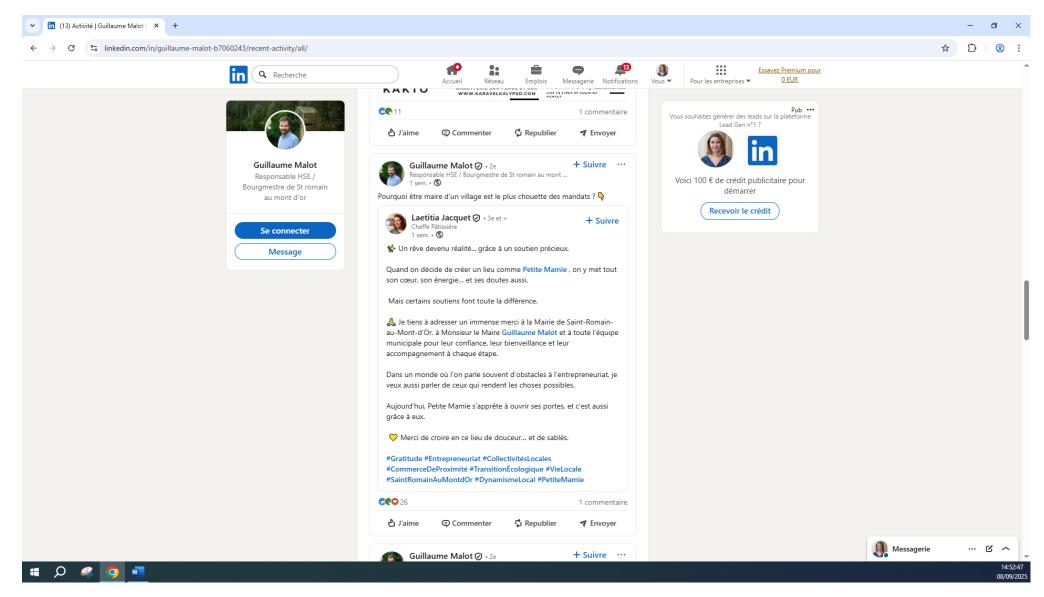
Document 14 page 3





Document 14 page 4





Document 14 page 5



```
Administrateur : Invite de commandes
                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  o ×
Microsoft Windows [version 10.0.19045.6093]
(c) Microsoft Corporation. Tous droits réservés.
 C:\windows\system32>ping www.linkedin.com
Envoi d'une requête 'ping' sur www.linkedin.com.cdn.cloudflare.net [104.18.41.41] avec 32 octets de données :
Réponse de 104.18.41.41 : octets=32 temps=6 ms TTL=56
Réponse de 104.18.41.41 : octets=32 temps=6 ms TTL=56
Réponse de 104.18.41.41 : octets=32 temps=7 ms TTL=56
Réponse de 104.18.41.41 : octets=32 temps=6 ms TTL=56
Statistiques Ping pour 104.18.41.41:
Paquets : envoyés = 4, reçus = 4, perdus = 0 (perte 0%),
Durée approximative des boucles en millisecondes :
Minimum = 6ms, Maximum = 7ms, Moyenne = 6ms
  C:\windows\system32>
■ \rho ● □
                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         14:53:49
                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       08/09/2025
```









